

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020**

2020 – n°41

Le conseil d'administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT – Fédération de la Mayenne » s'est réuni le vendredi 4 septembre 2020 au siège social de l'association situé 76 boulevard Lucien Daniel à Laval, sous la présidence de **M. Yvon DELCOURT, Président**.

Étaient présents :

Soizic AUBERT – Alain BOUSSAT – Marie-Jo BRICAUD - Gérard BRIELLE - Jacques BRILLET – Jean-Norbert BRILLET - Monique BRUNET – Maurice CLINCHAMP - Catherine COUETTE – Michel DALIBARD – Yvon DELCOURT – Marie-Jo DELSART – Maryvonne DIVAY – Joël ELIE – Chantal FLEURY – Jean-Claude GEVRAISE - Daniel GRAND – Michel HOCDE – Bernard LECLERC – Chantal LOURDAIS - Michel MADIOT – Christian MAUBOUSSIN – Joël MAUGENDRE – Roland MARAQUIN – Jean-Pierre NOEL – Solange PAUMARD - Maryvonne PICAUT – Nicole RAGAZZO - Denise REILLON – Jean-Pierre ROUXEL - Jean-Claude VOISIN

Étaient excusés :

Béatrice CHARLOT – Marie-Thérèse FOURNIER - Louis GARNIER – Nadine GLINCHE – Mauricette HUET – Rolande LE RICHOMME – André PIERRE

Y. DELCOURT rend hommage à Pierre BERNARD, dit Pierrot, décédé dans la nuit du 15 mai 2020. Il dit son émotion lors de ses obsèques où il ne pouvait y avoir plus de 20 personnes étant donné les conditions sanitaires du moment. Tous les administrateurs se lèvent pour applaudir Pierrot.

Le Président informe le Conseil que G. DUFEU ayant déménagé dans l'Ille-et-Vilaine fin juillet, il a souhaité démissionner de son poste d'administrateur départemental et de ses responsabilités locales.

I - Accueil et présentation de Mauricette HUET, nouvelle Présidente du Territoire de Craon et Présidente du club de St Martin-du-Limet

Mme HUET étant absente, le Conseil fera sa connaissance lors de la réunion du 11 décembre.

II - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du vendredi 7 février 2020

Aucune remarque n'étant apportée, il est approuvé à l'unanimité.

III - Elections du Bureau

30 votants, vote à main levée

Président : Yvon DELCOURT est élu à l'unanimité

1^{er} Vice-Président : Michel DALIBARD est élu à l'unanimité

Trésorière : Soizic AUBERT est élue à la l'unanimité

Secrétaire : Monique BRUNET est élue à l'unanimité

Membres : Marie-Jo DELSART et Jean-Pierre NOEL

M. DALIBARD signale qu'il serait bien d'avoir des adjoints aux secrétaire et trésorière pour pallier à une éventuelle absence. Y. DELCOURT demande s'il y a des candidats, mais personne ne se propose.

MJ. DELSART et JP. NOEL souhaitent que le Bureau se réunisse régulièrement et au moins une fois entre les Conseils.

JP. NOEL propose que les réunions de Bureau puissent se faire en visioconférence pour gagner en efficacité.

IV - Bilan financier

S. AUBERT annonce un résultat de 10 000 € à 15 000 € malgré toutes les activités annulées.

V - Subventions FDVA

Nous avons obtenu 11 500 € de la Région : 1 500 € pour 3 sessions PST, 3 000 € pour 10 sessions SAGA et 7 000 € pour 100 sessions informatiques. A cela s'ajoutent les 4 000 € du département pour le soutien aux associations.

Nous ne ferons probablement qu'à peine la moitié des formations prévues, JP. NOEL propose d'en attribuer une partie sur le budget 2021. Dans ce cas, nous ne ferons peut-être pas de demandes de subvention l'année prochaine.

VI - Journée de la Forme et de la Convivialité 2021 à Gorrion (attention : 45^{ème} anniversaire)

M. DALIBARD propose de marquer le coup en faisant un gâteau d'anniversaire. Le prix vu avec les 2 boulangers de Gorrion est de 2.50€ la part coupée. Nous allons essayer de négocier un prix un peu plus bas étant donné que nous partons sur 600 parts minimum, voir 800.

Y. DELCOURT annonce que cette Journée de la Forme et de la Convivialité sera l'occasion de fêter le 45^{ème}. Nous allons négocier avec le traiteur pour supprimer le dessert et gagner ainsi un peu de ce côté-là.

Idées pour améliorer cette manifestation :

- Animation sur le certificat d'études
- Concours de chamboule-tout, palets, jeux en bois (C. COUETTE va nous donner le nom d'un contact)
- Pascal PERTRON qui pourra animer un karaoké le matin
- Visites culturelles dans les environs de Gorrion (tous les contacts ont été pris pour l'année prochaine)
- Rencontre avec des partenaires sur leurs stands

Toutes les nouveautés seront bien expliquées sur le flyer.

Orchestre Didier GILBERT et Irma.

Pour le certificat d'études, J. ELIE pourrait se procurer un tableau noir « à l'ancienne » pour rester dans le thème. Le musée de l'école va prêter des blouses aux 2 animatrices (MJ. DELSART et M. PICAUT).

VII - Point sur les séjours ANCV 2020/2021

8 séjours reportés et 1 annulé. 473 inscrits.

Aucun remboursement pour l'instant malgré les demandes, même pour ceux qui ne repartiront pas avec nous dans le futur. Les remboursements auront lieu au plus tard le 31 décembre 2021.

Pour la Corse en septembre, Belambra est d'accord pour reporter sur 2021, mais un souci reste avec Air Corsica, qui considérant que l'annulation est de notre fait, nous applique donc des frais de 75€ par personne.

Pour 2021, nous en sommes à 12 séjours : ceux de 2020 + Bitche, Marseille, Corse en juin, Bellefontaine.

Il reste 54 personnes qui n'ont pas répondu, 20 autres souhaitent être remboursées.

La question qui se pose est de savoir s'il est prudent de proposer 12 séjours sachant que nous avons déjà 80 000 € d'acomptes versés aux prestataires. Y. DELCOURT va attendre novembre pour savoir où en sont les inscriptions avant de décider.

Alain BOUSSAT va préciser sur le site que les 4 séjours supplémentaires sont validés sous réserve qu'il y ait suffisamment d'inscrits, mais aussi qu'il nous faut l'agrément de l'ANCV pour tous les séjours.

VIII - Point sur les formations à venir : PST, Informatique (proposition d'achat groupé d'ordinateurs), SAGA

Certains Maires refusent de prêter la salle à cause des mesures sanitaires Covid 19.

PST

M. DALIBARD souhaite se désengager de ces formations étant donné les responsabilités qu'il a acceptées en tant que Président de l'Union Régionale.

MJ. DELSART voudrait aussi que de nouvelles personnes soient prêtes à s'impliquer pour prendre le relais, cela représente 4 jours maximum par an. En Mayenne, nous avons la particularité de former tous les responsables en même temps, ce qui limite les jours de présence.

Les prochaines formations auront lieu mercredi 4 et vendredi 6 novembre 2020. Elles ont toujours lieu à Laval pour que les personnes puissent se rencontrer au siège social de GM 53 et échanger avec d'autres responsables que ceux de leur environnement habituel.

Formations informatiques

A. BOUSSAT se demande s'il est judicieux de prévoir des formations, sachant que nous sommes obligés de les annuler par manque de salle, ou de stagiaires. Même si les règles sont définies dès le départ, il craint de devoir faire le gendarme pour ceux qui ne voudraient pas les suivre. Il ne veut pas prendre de risques pour les personnes, pour sa famille. A. BOUSSAT précise que s'il faut décaler le module 1 (prise en main de l'ordinateur), il sera obligé de décaler tous les autres car c'est la suite de la formation.

SAGA

JP. NOEL propose une formation en visio, elle existe déjà sur le site national et ça fonctionne.

Pour conclure, le Conseil valide la décision de ne pas organiser de formations informatiques ou SAGA d'ici la fin de l'année. Les formations PST restent d'actualité (4 et 6 novembre 2020).

IX - Bilan sur la réouverture des clubs

M. PICAUT : le Maire doit valider le protocole sanitaire avant que le club puisse rentrer dans la salle polyvalente, qui est plus grande que la salle habituelle du club. Son association territoriale a complété le salaire des animateurs sportifs de façon à ce qu'ils soient payés à 100%.

M. DELCOURT : seules les activités extérieures sont maintenues, le Maire refuse d'ouvrir la salle. Le repas du club se fera directement au restaurant avec toutes les précautions nécessaires.

M. DALIBARD : la pêche et la pétanque sont maintenues. Il craint que les adhérents ne reviennent pas au club parce qu'ils en auront perdu l'habitude.

M. BRUNET : reprise de la belote le 15 septembre, la marche réunit peu de participants.

D. GRAND : la salle du club étant en travaux, elle ne sera disponible qu'en mars 2021 au mieux. Les consignes du Maire sont tellement contraignantes que les adhérents ne souhaitent pas reprendre.

JN. BRILLET : salle en travaux aussi. Le club est en sommeil jusqu'à la fin de l'année. Proposition de faire la cotisation gratuite en 2021 pour les adhérents inscrits en 2020.

B. LECLERC : sa crainte est que les personnes prennent l'habitude de se réunir entre amis au lieu de venir au club.

C. COUETTE : tout est fermé pour le Territoire de Lassay.

La Mairie de Thuboeuf accepte d'ouvrir la salle, mais la Présidente ne veut pas, du moins jusqu'à la fin de l'année. A titre privé, elle organise des réunions chez elle avec toujours les mêmes personnes.

S. PAUMARD : seule la marche fonctionne.

JC. GEVRAISE : salle en travaux. Le Maire n'est pas opposé à ouvrir la salle polyvalente, mais la majorité des adhérents ne souhaitent pas venir au club. Aucun Président des clubs du Territoire du Horps ne veut reprendre.

C. MAUBOUSSIN : la Mairie refusant d'ouvrir la salle pour des raisons financières (salaire de la femme de ménage pour désinfecter avant et après), le restaurateur propose de mettre à disposition sa salle l'après-midi.

M. CLINCHAMP : toutes les activités du Territoire de Montsûrs ont été annulées, salle interdite.

G. BRIELLE : rien sur Cossé depuis mars. Tentative d'ouverture en juillet mais fermeture par manque de participants.

J. ELIE : les Maires sont dans l'attente des directives préfectorales.

X - Informatique

Achat groupé de tablettes Ardoiz

Le coût semble trop élevé pour la prestation proposée par La Poste.

Achat groupé d'ordinateurs

L'idée serait de proposer des conseils en achat d'ordinateur plutôt que lancer un achat groupé au niveau départemental.

Nous déclinons l'offre de XEFI au titre qu'il est possible de trouver la même configuration que celle qu'il nous propose à des tarifs plus avantageux dans le commerce et il est souhaité d'élargir aux autres professionnels du département.

Alain BOUSSAT présente la fiche qu'il diffuse lors de ses formations et qui répertorie toutes les informations utiles lors de l'achat d'un ordinateur.

Le Conseil valide le fait de contacter tous les vendeurs en informatique afin de négocier une remise pour les adhérents GM53 et la désignation d'Alain BOUSSAT en tant que référent près des adhérents pour donner des conseils à l'achat de matériel informatique.

XI - Point sur les réunions de Secteur

Pour le moment, le Maire de Lignières-Orgères refuse d'ouvrir la salle.

Y. DELCOURT demande à tous les responsables de Secteur concernés de se renseigner auprès des Maires afin de confirmer ou non la tenue des réunions.

XII – Cartes d'adhérent 2021

Les nouvelles cartes seront imprimées à raison de 10 par feuille, ce qui oblige en cours d'exercice d'attendre d'avoir une page complète pour en éditer de nouvelles. Papier plus épais, glacé, et prédécoupé.

La distribution aura lieu au prochain conseil d'administration.

XIII - Partenariats

Monalisa

Réunion mardi avec RESO'AP pour voir où nous en sommes. Le 15 septembre, réunion publique à Gorrion et Ambrières-les-Vallées.

MSAIO propose des ateliers PIED dont nous faisons la promotion dans le dernier « Flash Infos » distribué aujourd'hui.

XIV - Report du voyage en Sicile en 2021

Tout comme nos séjours ANCV 2020, tous les séjours prévus avec CDM Travelling sont reportés en 2021.

XV - Spectacles VB Productions (nouvelle organisation)

Les nouvelles conditions sont plus contraignantes :

- Billets uniquement envoyés contre paiement
- Tarif passant à 37€ 15 jours avant au lieu de 35€
- Pas de remboursement, juste favoriser la revente des places en trop
- Seuil de rentabilité fixé à 500 places, ce qui veut dire que nous ne toucherons rien en dessous de cette limite, sans compter que la jauge des salles est passée à 50% (440 pour Gorrion, 450 pour Château-Gontier, 300 pour Bonchamp)

Toutes ces questions seront vues en détail lors de la réunion du 9 septembre entre le Bureau de GM53 et VB Productions.

XVI - Questions diverses

- Cotisation 2021

Les clubs veulent savoir ce que nous faisons pour les aider sur les cotisations 2021.

Groupama va nous reverser 0.60€ par adhérent. Y. DELCOURT propose au Conseil de rajouter 0.40€, ce qui fait une remise exceptionnelle de 1€ par adhérent.

Le Conseil valide cette décision.

JC. VOISIN précise qu'il faut que les clubs comprennent bien le caractère exceptionnel de cette mesure et soient informés que Groupama aussi a fait un geste.

MJ. DELSART insiste sur ce caractère exceptionnel car il ne faut pas annoncer une baisse de la cotisation, c'est une décision qui relève de l'assemblée générale.

- Kit Conseil départemental

Il faut tenir compte de la réserve électorale qui débute le 15 septembre.

Dans ce cas, nous allons proposer au Conseil départemental de faire une remise la semaine prochaine avec les élus présents. Le but est de pouvoir commencer la distribution le plus rapidement possible afin de reconforter les responsables de clubs qui se sentent bien seuls en ce moment.

Pour mémoire, ces kits se composent de jeux de cartes (belote et tarot), feuilles de marque, tapis de cartes, crayons papier et Triomino pour les clubs de plus de 30 adhérents. Les associations territoriales n'en recevront pas car elles regroupent plusieurs clubs.

- Gâteaux Madagascar

Y. DELCOURT précise que la distribution ne doit se faire qu'au niveau des Territoires, que les clubs n'ont pas à venir se servir directement sur la palette.

Nous allons lancer les commandes la semaine prochaine.

- AG 2021

Nous attendons confirmation de la date suite à la Commission d'attribution des salles de la ville de Laval qui doit avoir lieu le mardi 14 septembre.

Y. DELCOURT souhaite un spectacle humoristique au lieu du cabaret habituel.

Nous avons pris contact avec Caméléon Production, qui produit les Bodin's. Ils sont plus chers que le spectacle de cette année, environ 2 000 euros de plus, mais nous ferons très probablement salle comble, surtout si nous communiquons sur les Bodin's.

- Bureau du mercredi 30 septembre à 9h

Sont concernés : Y. DELCOURT, M. DALIBARD, S. AUBERT, M. BRUNET, JP. NOEL, MJ. DELSART.

Ordre du jour : statuts club thématique, règlement intérieur, ...

- Club de Gorrion

Andrée FORET, Présidente du club, souhaite démissionner. Y. DELCOURT et M. DALIBARD vont rencontrer le conseil d'administration du club et le Maire de la commune pour tenter de constituer un nouveau Bureau. M. DIVAY et A. PIERRE sont prêts à soutenir le club le temps de la transition.

Le prochain Conseil est prévu le vendredi 11 décembre 2020 dans les salles habituelles.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15h05.

La Secrétaire :

Le Président :

Monique BRUNET

Yvon DELCOURT